

Ce document est téléchargeable sur le site :

www.agir-pour-le-climat.fr



La Communauté de Communes du Bassin de Decazeville Aubin a décidé d'agir pour le climat. Plusieurs actions ont déjà vu le jour sur le territoire : une ligne de bus, le TUB (Transports Urbains du Bassin), des aides aux particuliers pour les chauffe-eau solaires individuels, des études énergétiques sur le patrimoine communal, un réseau de chaleur collectif...

Chaque citoyen peut aussi s'engager activement dans cette lutte en adaptant son comportement !

AGIR POUR LE CLIMAT

En Midi-Pyrénées



OBJECTIF :
une tonne de CO₂ par personne en moins

Je peux le faire



Distribué en Midi-Pyrénées, ce guide est conçu pour vous donner des réponses concrètes et vous aider à agir dans votre quotidien :

- Pourquoi faut-il agir face au changement climatique ?
- À quelles problématiques doit-on faire face, quelles conséquences sont déjà visibles ?
- Quelles mesures régionales sont mises en place par les pouvoirs publics ?
- Quelles actions possibles pour que chacun réduise ses émissions de gaz à effet de serre ?

Se loger, se déplacer...

Objectif: 1 tonne de CO2 en moins par personne.

Sommaire

PAGES 3, 4 ET 5

Lutter contre le changement climatique : constats, conséquences, mesures, actions

PAGES 6 À 9

À vous d'agir ! Bouger autrement

PAGES 10 À 12

À vous d'agir ! À la maison et au bureau

PAGE 13

Calculez le résultat de vos actions

PAGE 15

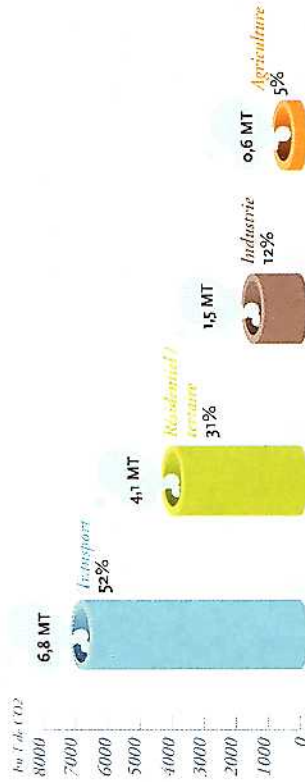
Contacts utiles en région

Constats :

Face au défi du changement climatique, partagé désormais par l'ensemble des pays du monde, la France s'est engagée, dans le cadre du protocole de Kyoto, à ne pas augmenter ses émissions de gaz à effet de serre (GES). En 2050, elle vise à diviser par quatre ses émissions.

Les émissions de gaz à effet de serre ont diverses origines. Essentiellement liées à l'activité humaine, on distingue des émissions de gaz à effet de serre directes (liées à nos consommations directes d'énergie pour le transport, le chauffage ou la production d'eau chaude), et des émissions indirectes (liées à la production des biens et services que nous consommons, individuellement et collectivement).

Répartition des émissions directes de CO₂ d'origine énergétique pour Midi-Pyrénées en 2005



Source : OREMIP

Exemple d'émissions directes annuelles liées à l'énergie d'une famille moyenne :



Conséquences

Avec l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre, les effets du changement climatique dans notre région sont déjà visibles :

- augmentation de 1,1°C de la température moyenne par rapport à 1900,
- impacts sur la biodiversité locale (faune, flore),
- conséquences sur les ressources naturelles, les cultures, les activités touristiques...

Dans les Pyrénées, depuis plusieurs années, l'association Moraine observe la régression générale des glaciers due à une faible accumulation neigeuse en hiver et une fonte importante en été.

1911



2005



Le glacier d'Ossoue illustre de manière implacable la régression récente des masses glaciaires pyrénéennes. Entre 1911 et 2005, le glacier a reculé de 450 mètres et sa superficie est passée de 90 à 50 hectares.

En 2006, une prospection radar a permis d'estimer l'épaisseur maximale du glacier à environ 50 mètres. Source + photos : Association Moraine (Association Pyrénéenne de Glaciologie), www.moraine.frst

Mesures publiques

En Région Midi-Pyrénées : des engagements dans la durée

Depuis 2000, la Région Midi-Pyrénées et l'ADEME se sont engagés dans des mesures qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans différents domaines (transports, bâtiments, énergies renouvelables, démarches de développement durable) en aidant des projets de collectivités ou d'entreprises. Entre 2000 et 2006, l'application de cette politique au travers du **Programme Régional de Lutte contre l'effet de serre et pour le Développement Durable (PRELUDE)** a permis de réduire les émissions régionales de 32 000 tonnes de CO₂/an.

En complément du **crédit d'impôt de l'État**, la Région apporte une **aide aux particuliers** qui installent des équipements de solaire thermique : depuis le lancement du Plan Soleil en 1999, plus de 10 500 Chauffe-Eau Solaires Individuels (CESI) et plus de 900 Systèmes Solaires Combinés (SSC) ont été soutenus (bilan fin 2007). Ces installations permettent aujourd'hui d'éviter l'émission de 15 500 tonnes de CO₂.

Enfin, en qualité d'autorité organisatrice des transports régionaux de voyageurs depuis 2002, la Région modernise et développe les services TER dans le but d'offrir des trains plus nombreux et plus confortables et des horaires mieux adaptés aux besoins quotidiens des voyageurs. En 10 ans, la Région a plus que doublé le nombre de trains régionaux quotidiens. Elle a récemment signé avec la SNCF et RFF, un « **Plan Rail** » de plus de 820 millions d'euros pour rénover l'ensemble du réseau ferroviaire régional d'ici 2013.

Actions

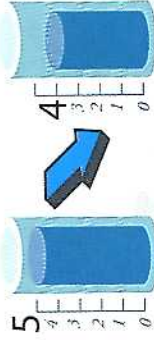
Il est temps d'agir en se fixant des objectifs individuels

OBJECTIF : 1 TONNE DE CO₂ EN MOINS PAR PERSONNE

En France, chaque personne émet environ 6 tonnes de CO₂ par an (émissions directes et indirectes)*. En Midi-Pyrénées, pour les seules émissions directes de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie des ménages, si on divise l'ensemble des émissions par le nombre d'habitants, chacun de nous est « responsable » de l'émission de près de 5 tonnes de CO₂ par an.

Respecter les objectifs de la France signifie que chacun de nous doit diminuer ses émissions directes de GES de l'ordre de 1 tonne par an pour passer de 5 à 4 tonnes.

Midi-Pyrénées - 1 tonne par personne et par an



Quelle que soit votre situation personnelle, vous pouvez contribuer de façon non négligeable à un effort collectif et récolter certains bénéfices immédiats ou à moyen terme tels que :

- des économies financières,
- dans certains cas, une amélioration de la qualité de l'air,
- une meilleure préservation de l'environnement régional.

Pour cela, quelques idées d'actions vous sont proposées dans les pages suivantes. Chaque action est classée selon son efficacité en terme de :

- 1- réduction des émissions de GES :**
- A** Réduction des émissions supérieure à 0,5 tonne/an
 - B** Réduction des émissions entre 0,1 et 0,5 tonne/an
 - C** Réduction des émissions inférieure à 0,1 tonne/an

2- économies financières

- neutre
- faible
- forte

Pour mesurer vos engagements, vous devez cocher les actions que vous êtes en mesure de mettre en œuvre, puis faire vos comptes page 13 afin d'évaluer le niveau de réduction de CO₂ que vous pouvez atteindre.

Mémo

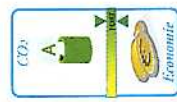
Gaz à effet de serre (GES) :
Les émissions de gaz à effet de serre modifient le climat. Plusieurs gaz possèdent cet effet. Le protocole de Kyoto en reconnaît six : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆).
Le CO₂ est le principal gaz à effet de serre en proportion et en évolution. Il est essentiellement issu de nos consommations d'énergies.

1 tonne de CO₂ :
Une tonne équivaut à 1000 kilogrammes. Le volume d'une tonne de CO₂ sous forme de gaz remplirait une maison à deux étages comportant trois chambres à coucher.



*Source : ADEME 2002, INSEE 2005 pour le nombre de personnes par ménage.

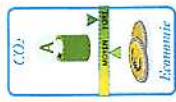
Ce qui est efficace et peut permettre de faire des économies : les bons réflexes



Je vais déménager, je choisis le lieu situé le plus près des transports publics et des activités familiales

Un véhicule coûte cher et coûtera de plus en plus cher. Il est responsable de plus de tiers des émissions de GES d'une famille. Il est donc primordial de réfléchir à l'accessibilité de mon domicile en transports en commun, de la proximité de mon lieu de travail, et des activités quotidiennes de ma famille.

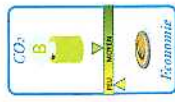
Je peux le faire



Respecter les limitations de vitesse et adopter une écoconduite

Réduire la vitesse de 20 % diminue de 20 % nos consommations et permet d'allonger la durée de vie des pneus. Adopter une conduite souple, anticiper les ralentissements en utilisant le frein moteur sont autant de comportements qui permettent de conduire de manière plus tranquille et plus sûre, de faire jusqu'à 40 % d'économies de carburant, et d'améliorer la qualité de l'air.

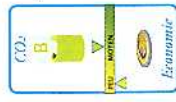
Je peux le faire



Acheter une voiture adaptée à mes besoins

Des éléments tels que le système 4 roues motrices, la traction intégrale, la cylindrée du moteur, le poids du véhicule ou la dimension des pneus ont des répercussions importantes sur les consommations de carburants. Aussi, je choisis un véhicule dont la taille et la puissance ne sont pas surdimensionnées par rapport à mes besoins.

Je peux le faire



Bien entretenir mon véhicule

Une voiture mal entretenue consomme plus de carburant. Il est nécessaire de remplacer l'huile et les filtres usagés régulièrement et de vérifier la pression des pneus chaque mois afin d'obtenir des conditions optimales de fonctionnement.

Je peux le faire



Niveau d'efficacité des réductions des émissions de CO₂

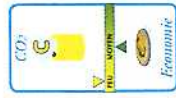
- A Réduction des émissions supérieure à 0,5 tonne/an
- B Réduction des émissions entre 0,1 et 0,5 tonne/an
- C Réduction des émissions inférieure à 0,1 tonne/an

Economies financières

- forte
- moyenne
- neutre
- faible

Courseur d'évaluation

- PEU
- MOYEN
- FORTE



Réduire l'usage de la climatisation dans ma voiture
La climatisation augmente la consommation de carburant de mon véhicule de 15 à 20 % en ville et de 3 à 10 % sur route. Si j'ouvre mes fenêtres et stationne mon véhicule à l'ombre, cela peut permettre de minimiser son usage.

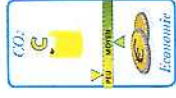
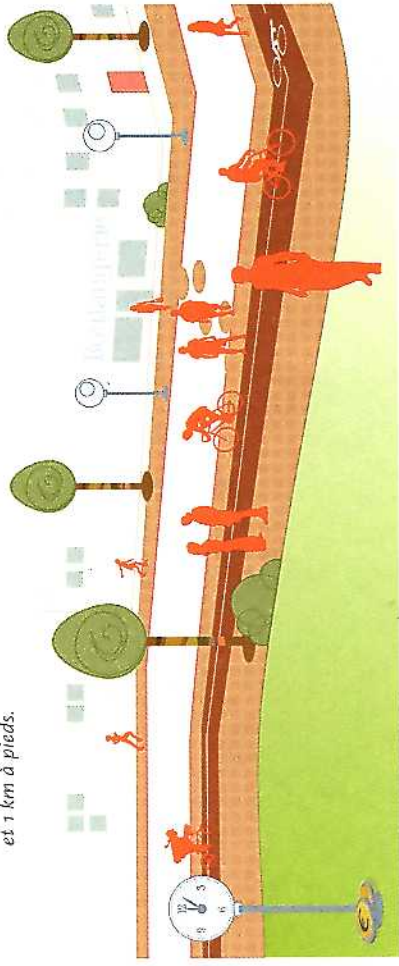
Je peux le faire



Remplacer des tout petits déplacements en voiture par la marche ou le vélo

Car les moteurs et les équipements de dépollution (filtres à particules, injection directe) ont besoin de « chauffer » pour être efficaces. C'est pendant les premiers kilomètres qu'un véhicule consomme le plus de carburant (+ 50 % pendant le premier kilomètre, + 25 % pendant le second), et émet le plus de polluants. En ville, en 15 mn, je peux faire en moyenne, 3 km en vélo et 1 km à pieds.

Je peux le faire



Remplacer des déplacements professionnels par des réunions téléphoniques ou des visioconférences

Dès que possible. Cela permettra de réaliser des économies, mais aussi d'améliorer mon confort quotidien de travail et donc mon efficacité.

Je peux le faire

